



PRÉFET DU NORD

Lille, le 5 décembre 2013

Communiqué de presse

ALERTE METEO VIGILANCE ORANGE VAGUES-SUBMERSION SUR LE LITTORAL DU NORD-PAS-DE-CALAIS

LA PREFECTURE DU NORD APPELLE A LA VIGILANCE



Météo-France a placé le littoral du Nord-Pas-de-Calais en vigilance orange vagues-submersion à compter de vendredi 6 décembre à 00h jusqu'à 5h.

Les vents forts attendus en Mer du Nord ce jeudi après-midi nécessitent une vigilance particulière dans la mesure où en cette période de grandes marées, le niveau de la mer sera particulièrement élevé. La conjugaison de ces grandes marées et de ces fortes vagues risque d'engendrer, surtout au moment de la pleine mer dans la nuit de jeudi à vendredi, des submersions sur les parties exposées ou vulnérables du littoral.

Le service de protection civile de la préfecture du Nord a informé les maires de la zone concernée et suit, en lien avec Météo France, l'évolution du phénomène.

Le préfet a placé les services du centre opérationnel départemental (COD) en vigilance renforcée.

Compte tenu de ces conditions météorologiques défavorables, la plus grande prudence et vigilance sont recommandées sur la zone littorale.

Conseils de comportement à adopter face au risque de « vague-submersion »

- Tenez-vous au courant de l'évolution de la situation en écoutant les informations diffusées dans les médias.
- Evitez de circuler en bord de mer à pied ou en voiture.
- Habitants du bord de mer :
- Fermez les portes, fenêtres et volets en front de mer.
- Protégez vos biens susceptibles d'être inondés ou emportés.

Plaisanciers :

- Ne prenez pas la mer.
- Ne pratiquez pas de sport nautique.
- Avant l'épisode, vérifiez l'amarrage de votre navire et l'arrimage du matériel à bord. Ne laissez rien à bord qui pourrait provoquer un sur-accident.

Professionnels de la mer :

- Evitez de prendre la mer.
- Soyez prudents, si vous devez sortir. A bord, portez vos équipements de sécurité (gilets...).

Baigneurs, plongeurs, pêcheurs ou promeneurs :

- Ne vous mettez pas à l'eau, ne vous baignez pas.
- Ne pratiquez pas d'activités nautiques de loisir.
- Soyez particulièrement vigilants, ne vous approchez pas du bord de l'eau même d'un point surélevé (plage, falaise).
- Eloignez-vous des ouvrages exposés aux vagues (jetées portuaires, épis, fronts de mer).

Service régional
de la communication interministérielle

03 20 30 52 50

pref-communication@nord.gouv.fr

Préfecture du Nord

12-14, rue Jean sans Peur - 59039 LILLE CEDEX
Tél : 03 20 30 59 59 - Fax : 03 20 30 56 82 - www.nord.gouv.fr